

L'antœdipe, tel qu'on le parle

« Benoit, parent d'un enfant né d'une GPA »,

analyse et commentaire d'une interview

Introduction

Est-il légitime de s'interroger, avec nos outils psychanalytiques, sur des faits de société ? La réponse est loin d'être aisée. Freud pourtant semble avoir consacré près de la moitié de son œuvre à des considérations portant sur les groupes et non seulement sur les individus¹. Ses successeurs se sont plutôt repliés vers des cures-types de névrosés. Ce désintérêt pour la chose publique pourrait bien avoir nui au développement de la psychanalyse, certes protégée des turbulences sociales, mais coupée d'un lien essentiel avec la réalité ambiante.

Progressivement, l'exploration des rapports entre la pathologie individuelle et l'environnement familial ou social a été reprise, particulièrement par des thérapeutes affrontant des pathologies graves. Dans ces situations en effet, la prise en compte du rapport à la réalité et de ses dysfonctionnements s'avère capitale.

Dans cette perspective, les travaux de Racamier ont apporté une impulsion décisive, ce que d'aucuns ont même qualifié de renouvellement de la psychanalyse. Par exemple, des concepts comme ceux qui traitent de l'exportation chez l'autre de parties considérées comme mauvaises, puis de l'exploitation du désarroi ainsi provoqué (*perversion narcissique*) nous permettent de mieux comprendre certaines pathologies familiales. L'*incestualité* éclaire, elle, des dynamiques familiales ou sociales marquées par la transgression obsessionnelle des limites, notamment sexuelles et générationnelles. L'intérêt de Racamier pour l'extension de ses concepts à des problématiques sociales s'est d'ailleurs accru au fil des ans ; ses derniers travaux concernent par exemple ce qu'il avait appelé des *noyaux pervers* dans des institutions, groupuscule de personnalités perverses instillant un véritable poison relationnel, au point de les détruire de l'intérieur. Racamier, avec son humour habituel, engageait les responsables d'institutions ainsi parasitées, à « cracher ces noyaux »².

Pour notre part, nous avons souhaité poursuivre cet élan et l'analyse des nombreux faits sociaux auxquels nous confronte notre société dite postmoderne. Ici, nous avons pris un cas particulier, relayé par les médias, la « GPA », en nous basant sur une interview entendue à la radio, qui nous semblait significative. Son analyse suit à peu près le même cours que celle d'un symptôme chez un individu ou dans un groupe thérapeutique. À quelques nuances importantes près toutefois : nous sommes conscients qu'il n'y a aucune demande émanant des personnes ou des groupes ainsi étudiés ; qu'un groupe déclaré « normal » ou « étalon », qui permettrait une comparaison, n'existe pas ; que la notion même de perversité connaît des variations considérables dans le temps et l'espace. Et qu'enfin, nos compétences et notre légitimité d'intervenir dans des domaines aussi complexes que la sociologie, la politique ou l'histoire, sont limitées.

¹ Eugène Enriquez, *De la horde à l'Etat*, Gallimard, 2003.

² Paul Claude Racamier, *Le génie des origines*, Ed. Payot, 1992, p. 327.

Ces réserves ou précautions oratoires s'imposent, et nous nous efforcerons d'en tenir compte, mais elles ne sauraient révoquer notre projet.

Analyse de l'interview

Présentation

Le 6 juillet 2017, on put entendre sur France Inter, l'émission « *Dans quel monde on vit ?* », dans laquelle la journaliste Giulia Foïs interviewait Natacha Tatu, grande journaliste à L'Obs, qui venait de publier un livre (*La fabrique des bébés*). Cette émission s'intitulait « Benoît, parent d'un enfant né d'une GPA ». La discussion entre les deux journalistes ainsi que l'interview du dit Benoît qui suivait, nous semblent mériter une lecture attentive, une analyse détaillée et une réflexion nourrie. Analyse destinée à des professionnels ayant une expérience clinique et qui, répétons-le, ne vise aucunement l'étude approfondie des personnages en question, mais bien, à travers eux, celle de notre société contemporaine.

Peut-être peut-on commencer par marquer un très bref temps d'arrêt quant au titre de l'émission : « Dans quel monde on vit ? » Est-il exagéré de tiquer sur ce « on » indéterminé, nous impliquant d'autor dans ce monde supposé commun¹ ? N'y aurait-il pas là une petite manipulation, dans cette façon de poser le cadre, nous assignant à tous une place équivalente, « dans le même bain » ? Une alternative telle que « Dans quel monde vivent-ils ? » aurait été plus respectueuse des gens interviewés comme des auditeurs – certainement différents.

Les deux journalistes commencent par présenter l'émission :

« Mercredi 5 juillet 2017, la Cour de cassation française a statué : un enfant né à l'étranger par GPA pourra avoir deux parents légaux² ».

Et de poursuivre, d'une voix suave :

» Des mères porteuses aux géniteurs, qui sont les humains derrière l'acte ? »

Quelques remarques.

- La journaliste place cette information juridique en tête de son émission, situant tous les développements ultérieurs en tant qu'illustration de cette étape importante d'un long processus revendicatif. La « voix suave » paraît importante à noter, allant dans le sens d'une jubilation par rapport à cette décision juridique perçue et proposée comme une victoire.
- « Qui sont les humains derrière l'acte ? » est une formulation qui nous interroge. Notons en premier lieu, qu'elle reprend le ton emphatique du titre de l'émission (« Dans quel monde on vit ? »). Ce côté un peu grandiloquent trahirait-il des fantasmes grandioses, comme celui de participer à une refonte de l'humanité ?
- Mais « derrière l'acte » n'est certainement pas un détail. Situé dans cette introduction qui décrit le cadre général de l'interview, il pose, au titre d'une évidence, le questionnement comme *secondaire à l'acte*. Il s'agit là d'une inversion considérable de la logique ordinaire, qui voudrait qu'on réfléchisse avant d'agir. Ce n'est pas être malveillant d'affirmer que beaucoup de revendications modernes relatives à la sphère sexuelle ou procréative obéissent à cette logique particulière qu'on pourrait aussi désigner comme la logique du fait accompli – auquel les autres sont sommés ensuite de se conformer. Sous un angle plus psychanalytique,

¹ qui sera suivi plus loin par un « nous » encore plus englobant (« un casse-tête juridique qui nous emmène toujours plus loin de la réalité » (Cf. infra).

² Le lendemain, en Suisse, les couples homosexuels furent autorisés à adopter l'enfant de leur partenaire pacsé.

des rapprochements pourraient certainement être établis avec ce que Racamier appelait le *régime d'agissement continu* qui caractérise les familles incestuelles, gravement perturbées, l'acte s'y substituant à la pensée (et l'empêchant).

- Enfin, juristes comme journalistes semblent passer comme chat sur braise sur la distinction entre couples hétérosexuels et homosexuels, alors qu'il s'agit là de situations psychologiques, sociales et biologiques totalement différentes, pour ne pas dire opposées.

Voyons la suite de cette présentation.

» La GPA : un casse-tête juridique qui nous emmène toujours plus loin de la réalité, la réalité de ces hommes, de ces femmes qui ont donné vie, qui ont donné chair à ces trois lettres-là. Ce matin c'est leur histoire qu'on va vous raconter. Alors, bienvenue dans le monde de la GPA ! »

- En premier lieu, nous notons la reprise du ton quasi messianique («... de ces hommes, de ces femmes qui ont donné vie, qui ont donné chair... », « le monde de la GPA »). À cet égard, on se souvient des analyses de la perversion faite par Janine Chasseguet-Smirgel qui attribuait aux personnalités perverses des visées démiurgiques. Seraient-elles de mise ici ? « Donner chair » à trois lettres (et non à un enfant) fait plutôt froid dans le dos et pourrait évoquer un projet de création de la vie *ex nihilo*, proche du célèbre roman de Mary Shelley, Frankenstein.
- La journaliste déplore que la GPA soit « *un casse-tête juridique* ». Un constat plutôt paradoxal : ne serait-ce pas plutôt ces citoyens militants qui jouent avec les lois, qui poussent certains législateurs à les modifier sans cesse (comme annoncé plus haut avec la Cour de cassation). Et lorsque c'est chose faite, ces mêmes personnes accusent la législation d'être incohérente, se drapant dans une posture d'indignation vertueuse.
- « *Un casse-tête juridique qui nous emmène toujours plus loin de la réalité* ». On en vient au thème essentiel de « la réalité », celle que certains semblent absolument vouloir subvertir. Ce qui est curieux ici est la façon d'aborder le sujet : « [un casse-tête juridique] qui nous emmène toujours plus loin de la réalité, la réalité de ces hommes, de ces femmes qui ont donné vie, qui ont donné chair à ces trois lettres-là ». Il y a là un vice de forme, subtil. La « réalité » à laquelle il est fait allusion n'est, en fait, pas la réalité, mais sa version plutôt extravagante (en l'occurrence celle qui veut que deux personnes homosexuelles fassent le projet d'avoir véritablement des enfants, qu'ils trouvent des associés dans d'autres pays, qu'ils réalisent leur projet en procédant à des voyages, des acquisitions d'ovules, des fécondations puis des implantations en une mère porteuse etc.). La manœuvre rhétorique consiste à poser tous ces comportements insensés comme un fait accompli qui devrait désormais être accrédité comme « réalité ». Et, par une curieuse inversion, la législation (avec laquelle ces projets entrent évidemment en contradiction) est, elle, jugée « affolante », nous « emmenant toujours plus loin de la réalité ». Autrement dit, la réalité que valide la loi est déclarée « dépassée », alors que la néo-réalité inventée par ces personnes est, elle, élevée au rang de véritable réalité, à laquelle nous devrions nous soumettre. Il y a là un tour de force rhétorique. On peut y voir une variation de la politique du *fait accompli*, que nous avons évoqué plus haut.

Plus loin, la journaliste revient sur le terrain juridique :

» Les législateurs sont souvent en retard sur la réalité » ; puis, encore, « Les lois sont en retard (particulièrement en France) ».

Il y a là une stratégie assez évidente : poser les engendremens par manipulations génésiques comme étant un acte « progressiste » (et le poser comme une évidence inquestionnable) ; puis critiquer son pays comme « en retard » par rapport à d'autres pays voisins qui, en la matière, seraient, eux, « en avance », ceci dans une sorte de compétition absurde. On y perçoit l'induction d'un climat d'urgence,

propice à *des agissements*, proposés comme une priorité par rapport à la réflexion, dynamique déjà notée plus haut. Une forme de fuite en avant maniforme, probable lointain avatar de deuils non faits.

La journaliste poursuit :

» Aucune loi n'empêchera des parents qui le souhaitent de devenir parents ».

Encore une déclamation à la tonalité emphatique qui, cette fois, s'en prend à la loi en tant que telle. Loi juridique qui, selon la journaliste – et bien d'autres – doit admettre la primauté de la loi du désir sur tout le reste. Cette priorité du *désir* sur la *loi*, bien dans les mœurs de notre temps, renverse tout l'ordre social établi, le désir individuel étant censé, jusqu'à présent, céder le pas aux limites imposées par la loi (et, en définitive, par la réalité). Nous reviendrons sur cet étrange (et effrayant) retournement. Notons simplement qu'il évoque, pour le clinicien, la pathologie perverse, pour laquelle le surmoi n'est qu'une coquille vide et où la réalité est manipulée pour correspondre au désir.

Enfin, la journaliste clôt son introduction par ce constat accusateur :

» L'acte de naissance à l'étranger nie purement et simplement la mère porteuse. Il ne mentionne que "Monsieur et Madame X" ont eu... ».

Étrange assertion. Comment un acte juridique pourrait-il reconnaître une « mère porteuse » qui, par ailleurs, est illégale en France ? Cette accusation viendrait-elle étayer ce qui se voudrait un statut de victime indignée ?

En outre, et nous ne l'apprendrons que plus tard, le « couple » en question était homosexuel. Qui donc était censé être la « Madame » en question ?

Voyons maintenant ce qu'il en est du discours du principal intéressé, ledit Benoît.

Le récit de Benoît

La journaliste le présente :

» Jeune papa, Benoit. Vous avez 40 ans, et avec votre compagnon Pierre, vous êtes depuis cinq mois, les parents de deux petites jumelles nées par GPA en Caroline du Nord... »

Passons sur l'infantilisme du « papa », (au lieu de « père »), aujourd'hui omniprésent et sur le fait qu'il ne s'agit pas d'« un enfant », comme annoncé dans le titre de l'émission, mais de deux jumelles. Le « jeune » se rapporte probablement non à son âge (40 ans), mais aux cinq mois de « paternité ». Les deux partenaires sont définis comme les « parents », terme neutre soigneusement choisi. Qui est le véritable père ne sera jamais précisé – ni même évoqué. Quant à la mère, elle n'est même pas mentionnée.

Puis suit le récit d'un long combat « héroïque » contre la loi :

« Ça a été un très long processus... parce qu'il y a beaucoup de barrières... »

Un acte délictueux, en tout cas par rapport à la législation française, mûrement prémédité, est présenté sous l'angle d'une démarche audacieuse, bravant et surmontant de terribles obstacles. Plus loin, dans le même sens on entendra qu'il s'agit d'« un long processus de maturation à accomplir », « le processus n'est pas simple », contrairement « au Canada [i.e. pays « progressiste »] où des parcours existent », mais ailleurs ce sont des « parcours du combattant » ! Ce qui frappe, encore une fois, est l'accent mis sur les « démarches », les « processus » ou les « obstacles ». Ce combat contre la loi semble, ici, primordial. Il est scandé tout au long de l'interview. Loi d'ailleurs envisagée uniquement sous l'angle d'une interdiction absurde, qu'il s'agit simplement de contourner (« ...ce qui n'est pas

permis en France » ou, plus tard « ...pays qui autorisent »). À aucun moment le sens de cet interdit n'a l'air d'être pris en considération. Il est possible que cette attitude relève de ce que Racamier appelait un *œdipe inopérant*. Par-là, il entendait que la problématique de la castration n'y était pas déniée, mais ne suscitait aucun écho dans la personne¹. Dans notre exemple effectivement, l'interdit n'existe que pour être « dépassé ».

Lorsque la journaliste passe les enregistrements, souvent véhéments, de parlementaires s'opposant à la GPA, elle et Benoît les écoutent avec distance, presque commisération, quasiment comme un document d'archive à commenter. La journaliste s'enquiert des *émotions* que cela soulève chez Benoît, qui, lui, surenchérit en se disant *blessé* par ces interventions. On constate là l'abîme qui sépare cette réponse d'un véritable questionnement et, surtout, d'une prise en compte de la gravité de leurs actes. Ces oppositions des parlementaires ne touchent absolument pas leur but, elles ne font que rebondir sur les convictions et le narcissisme de Benoît. La notion de morale semble balayée, tant par la journaliste que par le « papa ». À ce sujet, mentionnons un fragment de dialogue presque cocasse : lorsque Benoît évoque, une fois de plus, « un long processus, avec beaucoup de barrières », la journaliste, pour une foi naïve, l'interroge : « En vous ? ». Las, la réponse est toujours la même : « Non, juridiques »...

Ensuite, Benoît fait cet aveu, à nos yeux, capital : « *On a décidé de sauter le pas* » (qui avait été précédé par « *Ça [les obstacles juridiques] m'a ralenti dans le fait de sauter le pas* »). Cette phrase, ce pas franchi, signent, à notre avis, un passage à l'acte, autrement dit, l'entrée dans un monde parallèle où fantasme et réalité vont se trouver inextricablement entremêlés, amalgamés, confondus. La cloison, plus ou moins fragile, qui sépare le monde de l'imaginaire de celui de la réalité, vient de céder. Dès lors, il n'y a plus de retour en arrière possible ; plus qu'une interminable fuite en avant dans des agissements erratiques.

Tout le reste de l'interview concerne la mère biologique (dénommée « donneuse d'ovocytes ») et la mère « porteuse » (nommée, elle, « gestatrice »). Et Benoît d'énumérer doctement les qualités requises pour la seconde : « Il ne faut pas prendre une gestatrice déséquilibrée, ni trop âgée » ; « il en faut si possible une qui a déjà eu des enfants ». Des « agences » sont requises pour cette démarche complexe. Ce langage de maquignon ne semble pas affecter le moins du monde la journaliste, pourtant féministe convaincue. Quant à la mère véritable, biologique, on apprendra incidemment qu'elle est probablement « une jeune étudiante qui a vendu ses ovocytes pour se payer ses études » et qui « ne saura pas forcément à qui ses ovocytes vont aller ». Seul le terme de « forcément » qui a échappé à l'interviewé témoigne de la violence inouïe de cette exploitation qui annihile toute la personne de la mère, toute l'identité maternelle, la réduisant à sa plus simple expression biologique, un ovule, produit, vendu et acheté. Et qui, sous l'angle de l'enfant, lui dérobe la personne la plus essentielle qu'un être humain puisse connaître au cours de sa vie. Cette amputation, équivalant à un

¹ Thématique de la castration évidemment liée à la reconnaissance des différences de générations, comme l'écrit Racamier : « Autre nuance à retenir : si le flot de l'incestuel noie les perspectives relevant de l'œdipe et les rend inopérantes, il ne les abolit pas pour autant. C'est ainsi que dans la famille que j'évoquais tout à l'heure – une parmi tant d'autres – tout se passait comme si les écarts ou les degrés générationnels étaient sans importance ; mais ne croyons pas que cette famille ignorât ses parentés ; simplement – mais c'est essentiel – ces perspectives ne comptaient pas. (...) Donc, ces personnes et ces familles en même temps connaissent et ignorent la différence entre les générations. Cette coexistence ne paraît aucunement les déranger – et pour cause : un clivage, un vrai clivage sépare la part qui sait de celle qui ne sait pas. (Le clivage peut donc s'étendre au-delà d'un seul individu...) Pour l'observateur – c'est-à-dire pour nous – elle est troublante, elle est déroutante, et elle peut être d'autant plus que ces clivés parviennent à jouer de leurs clivages : lorsqu'on croit qu'ils savent, ils manifestent qu'ils ignorent, et lorsqu'on s'est enfin fait à l'idée qu'ils méconnaissent leurs différences, ils protestent avec un hochement d'épaule qu'ils ne les ignorent pas. ». Paul Claude Racamier, *L'inceste et l'incestuel*, Ed du Collège, 1995, p. 102.

meurtre, est décrite par le jeune père posément, avec une certaine satisfaction, dénotant une absence alarmante de perception de la gravité de ses actes.

On hésite entre le rire (jaune) et l'accablement lorsque Benoît complète fièrement son récit en affirmant, enjoué :

« C'est la première fois qu'on était enceintes », puis « On se sent chacun père de nos deux enfants ».

La première phrase témoigne évidemment, derrière une façade humoristique, d'un fantasme de grossesse qui, en soi, pourrait être assez banal, mais qui, ici, a été *mis en acte dans la réalité*. Mais comment comprendre au juste ce « fantasme » (qui n'en est plus un) ? Ce point est probablement capital pour comprendre bon nombre de faits sociaux actuels. S'agit-il d'une identification à la mère procréatrice ? Le concept paraît encore faible et porteur d'une trop grande complexité. Pourrait-on plutôt penser à une incorporation de cette mère ?

La seconde phrase de Benoît (« On se sent chacun père de nos deux enfants »), scelle ce montage hallucinant : les termes de *père* ou *enfants* n'ont plus aucun sens, en tout cas pas celui d'un noyau familial. Quant à la mère porteuse, elle aussi, comme la mère biologique, paraît avoir été carrément évacuée. La journaliste semble en ressentir un certain malaise : « Quel *lien* aviez-vous avec la mère porteuse ? » s'enquiert-elle. « Notre chambre était à côté de celle de Jean [à prononcer « Djin » ; en anglais, prénom féminin] », fut la réponse. La journaliste, peut-être en quête d'un peu d'humanité, devra se contenter de cette ahurissante réponse topographique.

Réponse qui nous paraît correspondre à une logique particulière, celle de la *parodie* : après une parodie de fécondation, une parodie de grossesse, nous assistons à une parodie d'accouchement (« dans la chambre d'à côté »), puis à une parodie d'allaitement (« On leur a donné le biberon »), avant une probable parodie de famille.

Commentaire

Quelles réflexions sommes-nous à même de mener à partir de cette lecture ? Quelles pistes, quels repères peut-on imaginer ou discerner, qui nous aideraient à donner sens à cette interview ? Quels enseignements pouvons-nous éventuellement en tirer ?

Une tranquillité inquiétante

Observons tout d'abord que les nombreuses questions qui nous viennent à l'esprit, à nous, contrastent avec l'absence d'interrogations de la part de l'interviewé, quant au bien-fondé de sa démarche, quant aux conséquences pour lui, pour son compagnon et surtout quant à l'implication des deux enfants ainsi obtenus (qui ne connaîtront jamais leur mère par exemple ni peut-être même leur père, si ce n'est par conjectures). S'agit-il d'une volonté délibérée, au sein d'une démarche d'ordre politique, de refuser de se mettre en question, ou plutôt d'une impossibilité foncière à le faire ? Nous avons observé une primauté de l'acte sur la pensée ; sous cet angle, on pourrait presque soupçonner ces personnes d'avoir entrepris cette démarche en laissant aux autres le soin d'assumer le questionnement qu'elle soulève.

Ce manque d'intérêt pour les ressorts psychologiques de cette entreprise connaît pourtant une exception, ou plutôt une forme d'hésitation : c'est la mère porteuse, qui, elle, semble intriguer l'intéressé. « Qu'est-ce que fait cette femme ? » s'interroge-t-il à un moment de l'interview. « Pourquoi elle le fait ? ». Ce fonctionnement évoque plusieurs situations cliniques au cours

desquelles nous avons rencontré des patients qui palliaient une impossibilité de s'observer eux-mêmes par une attention soutenue aux autres, et plus précisément à l'effet qu'ils induisaient chez eux et qu'ils scrutaient avidement. Parfois, il en allait de pans entiers de leur personnalité qui étaient ainsi exportés chez l'autre. C'est ce qu'avait brillamment exprimé Masud Khan :

« Le pervers ne se connaît qu'au travers de l'actualisation de ses intentions par la victime. C'est là ce qui fait la pauvreté essentielle de son expérience. Ce qui est essentiel pour lui n'arrive qu'à l'autre, n'est éprouvé que par l'autre. Le pervers demeure le spectateur des actions accomplies par l'intermédiaire de l'autre ¹».

Ce fonctionnement problématique pourrait aussi s'accorder avec celui de certaines personnalités dont nous avons montré qu'elles s'ingéniaient à détruire le *contenu* (des personnes, des mots, des institutions...) tout en en laissant la *forme* indemne. Ici, nous pourrions reprendre l'exemple des mots « couple », « père », « mère », « enfants », tous utilisés comme si leur acception allait de soi, alors qu'en fait leur sens a été complètement transformé – pour ne pas dire détruit.

La loi bafouée

La fixation de certaines personnalités à la loi puis l'obsession de la transgresser, si possible en la bafouant, est bien connue et a été maintes fois décrite, entre autres chez les personnalités perverses-narcissiques. On retrouve aussi cette thématique de la loi injuste dont il s'agit de trouver les failles, chez les personnalités paranoïaques, grandes spécialistes des Codes civils et habituées des prétoires et des avocats.

Notre exemple va dans le sens de cette très grande importance attribuée à la loi – pour la combattre et la contester. Nul besoin d'être un grand psychanalyste pour percevoir le contentieux lié au père qui apparaît ainsi en filigrane. Contestation qui s'avère bien paradoxale : ce père détruit n'arrête pas de renaître de ses cendres, sous une figure passablement persécutrice. Alors que le père œdipien peut être, lui, dépassé au gré des identifications ou des sublimations, le père de la psychose ou de la perversion ne cesse d'encombrer la vie de ces patients.

Dans ces conditions, c'est le Surmoi qui s'avère déficient. Chez Benoît, autant que chez les journalistes, à aucun instant des considérations d'ordre moral ne trouvent place dans leur récit. Elles eussent pourtant été indispensables au vu des enjeux de vie et de mort de leur projet. L'accent mis sur les moyens au détriment de l'intérêt pour les fins, autrement dit pour les enfants, évoquerait certainement pour les philosophes la transgression du deuxième impératif catégorique de la philosophie morale de Kant².

Ce repère intérieur défaillant laisse la place au seul narcissisme : le « désir » d'enfant, ou l'« envie » d'en porter sont les seuls barèmes admis – et imposés aux autres.

Les mères, les femmes : anéanties, consommées, expulsées

La manière de considérer la femme, la mère porteuse ou la génitrice ne peut manquer d'interroger : assimilée tantôt à du bétail, tantôt à un bien de consommation dont on peut disposer à son gré, notamment avec de l'argent, elle fait de toute évidence l'objet d'une agressivité considérable. Le projet procréatif pourrait d'ailleurs s'intituler « Comment faire des bébés sans femmes ». Étonnant est, encore une fois, le manque de réaction de l'intervieweuse pourtant féministe. Faut-il le mettre au compte d'« une alliance objective » entre féministes et homosexuels, excluant, a priori toute critique ?

¹ Masud Khan, *Figures de la perversion* Payot Paris (1979).

² « Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans toute autre, toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen. »

Ou faut-il suspecter, chez cette journaliste, une paralysie de l'entendement et de la critique subrepticement induite par son vis-à-vis ? Ou encore : journalistes et « parents » sont-ils tous deux des acteurs d'une pièce insensée, écrite ailleurs ?

L'enfant fétichisé

On peut aussi s'interroger sur le manque d'intérêt pour les deux fillettes, impliquées malgré elles dans un projet familial dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est hors normes. Ces enfants semblent à la fois présentes et absentes. En cela, elles pourraient bien évoquer le rôle d'un fétiche, à la fois précieux et méprisé.

Comment vivront-elles d'avoir été ainsi instrumentalisées pour « donner chair », selon les termes de la journaliste, pour *incarner* une idéologie ? De quel désir au juste seront-elles le fruit ?

Là encore, le silence des sociétés protectrices des enfants laisse songeur. De quelle paralysie de l'entendement résulte-t-il ? Comment réagiront-elles le jour où les autorités, sortant de leur hébétude, leur demanderont des comptes, comme c'est le cas aujourd'hui pour les problématiques d'inceste ?

Interchangeabilité des êtres

La réification des êtres humains, évoquée plus haut, s'accompagne aussi de la transgression d'un tabou primordial, celui de la différence entre les êtres. Le récit de Benoît est constellé d'indications dans ce sens. Les protagonistes sont interchangeables : « Le projet a été présenté à plusieurs mères » ; la mère biologique, réduite à un ovule, est, elle aussi, sans identité réelle si ce n'est par la couleur de ses cheveux ou son jeune âge. (Notons à ce sujet qu'à aucun moment n'apparaît une quelconque compassion pour cette jeune fille contrainte de vendre des parties de son corps, en subissant une intervention chirurgicale). Les « deux pères » apparaissent eux aussi comme interchangeables, permutable, non-identifiables, en tout cas dans le projet procréatif. Même les lieux sont confus (« États-Unis ou Canada »).

Dans ces amalgames successifs, même les deux journalistes pourraient apparaître permutable.

Il y aurait peut-être d'intéressantes corrélations à investiguer avec le fonctionnement d'Internet qui est aussi un protagoniste, silencieux mais d'autant plus important, à prendre en compte. Dans quelle mesure cette entité favorise-t-elle les passages à l'acte (en pressant sur un « clic ») et l'interchangeabilité des êtres (choisis sur catalogue) ? Peut-on aller jusqu'à lui attribuer une responsabilité initiatrice de toutes ces aventures qui, il y a 50 ans, eussent été sans elle, impensables ?

Perversion des identités

Un autre protagoniste silencieux mériterait, lui aussi, d'apparaître clairement et son identité clarifiée : le médecin. Dans quelle mesure ses compétences scientifiques autorisent-elles cette mise en acte de ces fantasmes ? Est-il encore un thérapeute relevant de l'art médical – et de son éthique – ou plutôt un thaumaturge séducteur, jouant sur la toute-puissance et exploitant les désirs inassouvis de couples en quête de progéniture ? Dans quelle mesure n'est-il pas, lui, le véritable père (fécondeur) de ces enfants ?

Analité contre génitalité

Tout ce récit donne l'impression d'une sexualité infantile prégénitale de type principalement anale. Le bébé, assimilé à des fèces, peut se fabriquer, se vendre, s'acheter, se manipuler, s'implanter dans un utérus quelconque à volonté, de manière indifférenciée, comme tout ce qui concerne l'analité, à l'exact opposé de la génitalité. Cet interview pourrait paraître comme la célébration de la supériorité de l'analité sur la génitalité, ce que nous avons noté plus haut dans certaines tournures aux allures de

triomphe. Peut-être pourrait-on aller jusqu'à imaginer la mise en acte d'un « fantasme » de *scène primitive* génitale, dévoyé en scène primitive anale ?

Fantasmes agis dans la réalité. Délires ?

Rêve et fantasme sont dangereusement confondus. Le rêve d'un voyage en Amérique va-t-il nous amener à acheter le lendemain un billet pour New York ? Le fantasme de corriger le malotru qui nous obstrue le passage va-t-il nous entraîner à prendre une hache pour le découper en rondelles ? La distinction entre les registres du fantasme (du rêve) et de la réalité nous semble aller de soi. Dans la situation présente, cette évidence cède le pas à la toute-puissance et aux fantasmes *agis* dans la réalité, aboutissant à une situation proche du délire. Le fantasme de grossesse chez l'homme est ainsi proposé comme un projet ordinaire, réalisable. Sous cet éclairage, il pourrait être identifié à un « délire de grossesse chez l'homme ».

Le délire dans la réalité

À ce stade, un autre concept de Racamier qui pourrait être éclairant dans cette situation, mérite d'être mentionné : celui de « délire dans le réel ». Par-là, il entendait un délire qui au lieu de se signaler par son extravagance, allait se dissimuler dans tel ou tel aspect de la réalité ambiante, réalité qu'il allait désormais s'employer à subvertir. Aujourd'hui, le champ de la procréation, après celui de la sexualité, offre un terreau inépuisable à ce genre de projets dont l'aspect délirant n'est pas toujours manifeste.

Ces crypto-délires soulèvent des problèmes thérapeutiques encore totalement inexplorés. Ils placent en tout cas l'interlocuteur dans une position très malaisée : pointer cette partie délirante et la nommer comme telle serait une intervention brutale et probablement contre-productive. Mais accepter ces extravagances revient à les valider et en quelque sorte à les entériner. Par ailleurs, beaucoup de ces projets sont des équivalents d'appel à l'aide, des manières, certes non pensées ni assumées, de solliciter une réaction ferme de l'environnement qui aiderait à *contenir* ces divagations incontrôlables et plus ou moins mortifères. À cette aune, la complaisance des journalistes pourrait bien s'avérer calamiteuse. Il en irait de même des intentions louables des législateurs, cherchant sans cesse à adapter les lois à ces nouvelles exigences au lieu de les interdire. Sous cet angle, une telle loi complaisante pourrait même être comprise comme une porte d'entrée de ce type de délire dans la société.

Couples-non-couples, enfant-non-enfant

Vers la fin de sa vie, Racamier a audacieusement proposé le concept de « fantasme-non-fantasme ». Ce terme bizarre désigne une formation psychique qui possède tous les traits d'un fantasme, mais aucune de ses propriétés. Le fantasme-non-fantasme diffuse et contamine tout alentour, paralyse l'imagination au lieu de la stimuler et suscite des agissements. On retrouve ce concept dans le fonctionnement des familles les plus pathologiques.

Par la suite d'autres auteurs se sont attachés à développer ce concept, seul adapté la logique paradoxale qui prévaut dans les groupes incestuels. Ainsi un père abuseur a-t-il été désigné par Jean-Pierre Caillot comme « père-non-père », autrement dit ayant certaines caractéristiques d'un père mais se révélant en réalité un prédateur sexuel¹. Pour notre part, nous avons imaginé le concept de « couple-non-couple » en regard de deux personnes se donnant des apparences de couple mais n'en ayant aucune des qualités.

Qu'une chose existe tout en n'existant pas, n'est certainement pas facile à concevoir. Pourtant, cet éclairage s'avère très utile dans les thérapies psychanalytiques de familles dysfonctionnelles.

¹ Jean-Pierre Caillot, *Le meurtrier, l'incestuel et le traumatique*, Ed Dunod, Paris, 2015, p.58.

S'appliquerait-elle aussi à ces nouvelles situations de procréation ? Nous aurions alors affaire à des couples-non-couples engendrant par des rapports-non-rapports (grâce à des médecins-non-médecins) pour former une famille-non-famille.

Ces vues rejoindraient en tout cas notre réflexion sur les parodies. Elles aussi étaient une manière de faire coexister une vérité et son contraire. Appréciables dans certaines situations, elles pourraient s'avérer regrettables en tant que mode d'être dans la réalité sociale ordinaire.

Un monde antœdipien

Enfin, quelles sont les logiques que nous pourrions discerner en filigrane derrière ce récit ? Nous avons noté celle de la régression à une sexualité et à des fantasmes procréatifs infantiles de type anal, excluant les différences, prônant au contraire l'indifférenciation. Peut-être pourrait-on rajouter la logique de ce que Racamier avait appelé l'« antœdipe », complexe psychique opposé à l'œdipe (qui organise la filiation) qui pousse vers le *désengendrement* et l'*autoengendrement*. Il y aurait là des velléités de s'extraire des lois touchant à la génération, d'en briser les filières, d'anéantir les dettes envers le passé comme ses héritages et d'inventer un nouvel être humain, à la fois semblable et dissemblable à l'être existant jusqu'à présent. Chez certains couples homosexuels, cette rage contre l'identité définie génétiquement va jusqu'au mélange des spermés des deux hommes afin qu'il ne soit pas clair qui des deux est le véritable procréateur.

Enfin, le titre du livre qui préside cette émission, *La fabrique des bébés* évoque les réflexions pertinentes de Janine Chasseguet-Smirgel sur les différences entre la *fabrique* et l'*engendrement* :

« L'impossible identification au père (ou à des substituts paternels) conduira, toutefois, le sujet à *fabriquer* et non à *engendrer* son œuvre, qui, comme lui-même, n'obéira pas au principe de filiation ». Et plus loin « Fils de personne, le créateur que nous décrivons ne saurait être le père d'une œuvre authentique. L'identité qu'il se conférera sera obligatoirement usurpée, puisque fondée sur la négation de son appartenance à une lignée¹. »

Le monde de l'idéologie

Parvenus à ce point de nos réflexions, nous devons concéder une certaine perplexité, voire même insatisfaction. La plupart des caractéristiques que nous avons relevées relèvent effectivement de la perversion ou de la psychose. Pourtant, bien d'autres points les en distinguent aussi. Nous n'y retrouvons pas par exemple la détresse dramatique, perceptible derrière le discours d'un psychotique, ni la jubilation du triomphe pervers.

C'est un peu comme si nous nous trouvions, en écoutant cette émission, transportés dans un autre monde ; un monde onirique, d'où les conflits, les frustrations ou les deuils seraient exclus, jamais troublé par les contradictions et accueillant tous les fantasmes sans critique. Un monde pathologique, certes, mais d'une pathologie souhaitée, revendiquée, intériorisée, idéalisée. Un monde de type fraternel, d'où toute différence serait exclue. Seul compterait, en filigrane, une adhésion farouche, mutuelle, vérifiable à chaque instant, à cette idéologie commune. Car ce monde sans père ni mère ni aïeux, qui tiendrait du rêve, de l'inconscient ou du délire, devrait son existence à une opposition, point par point, à l'organisation œdipienne.

Ce monde, ou plus précisément cet *espace* (Racamier parlait déjà de l'*espace du délire*²) aurait aussi ses lois. Ou faudrait-il parler de « loi-non-lois » puisque la notion de limite, de castration, en serait

¹ Janine Chasseguet-Smirgel, *Éthique et esthétique de la perversion*, L'Or d'Atalante, 1984, p. 179.

² Paul-Claude Racamier, *Un espace pour délirer*, Rev, franç, Psychanal., 3/2000, p. 823-829.

par définition bannie ? Loi du *sacrifice* de son psychisme et peut-être de sa vie tout court, loi du prosélytisme destiné autant à convaincre de futurs adhérents qu'à prouver aux anciens sa loyauté indéfectible, lois de l'adhésion totale à la cause, bannissant tout espace intermédiaire propice au questionnement.

Son étude dépasse certainement nos compétences. Elle pourrait toutefois considérablement enrichir nos connaissances sur les psychoses collectives, qui ont provoqué tant de malheurs au cours des siècles. Peut-être conviendrait-il aussi de la compléter avec la mise à jour d'idéologies plus silencieuses, mais tout aussi agissantes. Ainsi l'idéologie néolibérale qui postule que tout peut se vendre ou s'acheter. À cet égard, peut-être n'est-il pas fortuit que ces pratiques nous viennent des États-Unis, chantres du néolibéralisme amoral.

Sous cet éclairage, la question que posait la journaliste en préambule (« Qui sont les humains derrière l'acte ? ») prend tout son sens. À la question subsidiaire (« Dans quel monde on vit »), nous pourrions peut-être répondre : « Dans un monde antœdipien ».

Résumé

La psychanalyse peut-elle nous aider à comprendre notre société contemporaine ? Nous le pensons. Le déchiffrement d'une interview nous permet d'éclairer certaines facettes d'une pratique actuelle, celle de la GPA chez un couple de personnes homosexuelles, ceci notamment grâce à certains concepts forgés par Paul-Claude Racamier. L'analyse des questions ou des réponses, envisagées ici au titre de symptômes de ce mal-être sociétal, nous amène à mettre à jour des paradoxes, des non-dits ou des violences parfois peu apparents.

Mots-clé

GPA, mal-être sociétal, perversion narcissique, Paul-Claude Racamier, antœdipe.

Titre anglais:

The antœdipus, as we talk about it.

"Benoit, parent of a child born from a GPA"

analysis and commentary of an interview

Maurice Hurni

Psychiatre, psychanalyste

Membre APAOR (Académie Psychanalytique Autour de l'Œuvre de Racamier)

2 A. Rte de l'Abbaye,

CH-1168 Villars-sous-Yens,

janvier 2022.